

respectable comme est la Fabrique de Montréal. Cette exagération est une offense à la charité autant qu'à la vérité ; le courant de la charité s'arrête dès qu'on sait que l'abondance règne. Néanmoins, je vais, pour la satisfaction de la Fabrique, donner quelques explications.

Les dépenses annuelles de nos Institutions sont en moyenne, de \$16,000.00. Plus de la moitié de cette somme vient de placements de fonds ; le reste est couvert par des quêtes annuelles et les produits d'un bazar auquel concourent un grand nombre de personnes qui n'appartiennent pas à la paroisse de St. Patrice. Ce bazar a été tenu chaque année depuis 1849 et a fourni la somme considérable de \$127,861.24. Le tiers ou la moitié de cette somme est dû à la participation de nos concitoyens protestants.

Nos fonds constitués en rentes proviennent presque exclusivement des legs que nous avons reçus, il n'en faut excepter qu'une légère somme qui, durant ces dernières années, est restée de notre bazar et que nous avons pu placer.

Cette franche explication doit convaincre la Fabrique que la prospérité de nos institutions ne prouve pas la richesse de notre population. Ce qu'elle prouve toutefois, c'est que les fruits abondants de la charité des Irlandais catholiques et de leurs amis, catholiques et protestants, n'ont pas été négligemment livrés au gaspillage, mais qu'on a su les faire fructifier par une prudente administration.

120 Avant de terminer ces remarques, il convient d'exprimer un regret, c'est qu'on n'ait donné à la Congrégation de St. Patrice aucun avis officiel, par rapport à une mesure qui affecte ses intérêts de la manière la plus vitale. L'expression de ce regret est d'autant plus juste que la Fabrique refuse avec persistance d'admettre dans son sein, en nombre proportionné, des représentants de la Congrégation de St. Patrice.

D'autres points de peu d'importance et qui ne touchent pas à la question pendante, se trouvent dans la requête ; nous les passons sous silence dans l'exposé de ces remarques.

Montréal, 12 janvier 1884.

{(Signé,)

P. DOWD, Prêtre,

Curé de St. Patrice.